

La peine de mort est-elle (encore) catholique ?

Publié le 20 juillet 2020

Abbé Ludovic Girod

1 minutes

Monsieur l'abbé Girod, directeur de l'école de Marlieux, est interrogé au micro de Jean-Pierre Maugendre dans son émission « Terres de mission » sur TV Libertés, à propos de sa plaquette La peine de mort est-elle (encore) catholique ?

Alors que tous les catéchismes enseignaient qu'un État pouvait légitimement infliger la peine de mort pour punir des crimes particulièrement odieux, le pape François a décidé de changer sur ce point l'enseignement traditionnel de l'Église et des théologiens. Au nom de la dignité de la personne humaine, la peine de mort est désormais considérée comme un acte immoral et il n'est jamais permis à un État de s'en servir dans son arsenal juridique.

Cette petite brochure fait le point sur la moralité de la peine de mort et montre que ce changement n'est qu'une nouvelle manifestation du modernisme qui s'est infiltré au plus haut sommet de l'Église, modernisme qui considère que le dogme et la morale doivent évoluer au gré des opinions du monde contemporain.

Avec l'aimable autorisation de TV Libertés